



Jacques FLATIN
Président
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

Membre de la FNPP
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer
Membre du CVPLM
Comité Vendéen de la Pêche de Loisir en Mer
Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFO FEVRIER 2020

LE MOT DU PRESIDENT

La saison approche à grands pas et les péripéties que nous avons rencontrées durant la saison hivernale relatives à la pêche au bar demeurent.

Je ne reviendrais pas sur ces mesures que nous jugeons tous ubuesques !

Quand verrons-nous des mesures satisfaisantes sur tous les plans : protection de la ressource en respectant le repos biologique, uniformité des restrictions de pêche dans toute l'Europe, tailles de captures identiques pour la pêche récréative et la pêche professionnelle.

La FNPP a beaucoup contribué à la fin du chalutage pélagique sur le plateau de Rochebonne. Nous avons enfin été entendus ! Merci à tous pour votre participation.

Thon rouge perspectives 2020

Les conditions de participation sont les suivantes : inscription des associations participant à la nouvelle campagne au cours du premier trimestre. Il faut disposer de 10 bateaux minimum (environ 5 kg par bateau pour un poids moyen de 44kg). Chaque club doit nommer un correspondant thon pendant toute la campagne. Une participation aux séances de formation est indispensable (les dates et les lieux de réunions seront bientôt déterminés). Le strict respect du quota attribué est indispensable ainsi qu'une gestion rigoureuse des bagues. Il faut scrupuleusement suivre la procédure imposée par le ministère et nos règles internes.

A noter : même en No-Kill une autorisation est obligatoire. Il faut aussi respecter des dates précises d'ouverture et de fermeture de cette pêche

Dans notre info de décembre je vous avais indiqué plusieurs améliorations pour la pratique de la plaisance à La Tranche.

Ces améliorations sont toujours d'actualité et je vous les rappelle :

- La navette sera mise en place en Mai, les 1/2/3, 8/9/10, 21/22/23/24 puis du 30 mai au 13 septembre non-stop. Le Planning journalier sera géré pour coller aux horaires de marées.
- Le ponton d'embarquement sera amélioré pour offrir davantage de sécurité lors des embarquements et débarquements dans la navette.
- La mise en place d'un accès de type ponton flottant dans l'ancienne cale pour débarquer ou embarquer lors de grand coefficient avec plus de confort se profile. Une proposition sérieuse est en cours de finalisation.
- La mise en place d'une seconde navette les jours de fortes demandes pour limiter le temps d'attente. Est au programme.
- L'embellissement de la zone autour des bancs devant les cales sera réalisé par les services techniques en début de saison.

Certains d'entre vous avaient entendu que nous souhaitions créer une section voile. **Cela est fait.**

Déjà plusieurs « voileux » nous ont rejoint et ont payés leurs cotisations.

Dominique COULON représentera cette nouvelle section et était présent lors de notre réunion de Bureau qui s'est tenue le 22 février dernier.

Durant cette réunion nous avons continué notre travail pour préparer les PUCES DE LA MER des 20 et 21 juin prochain.

**ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE SUR MER
N°0853003934**

Nous avons toujours la possibilité d'accueillir de nouveaux exposants et je remercie tous ceux qui œuvrent en ce sens. Le programme détaillé de ces 7^{ème} Puces vous sera communiqué très prochainement. Réservez votre soirée du samedi 20 juin, nous ferons la fête. Une soirée « moules frites » accompagnée par le groupe LESLIE CORDES est déjà programmée.

Nous aurons besoin de bénévoles pour bien gérer cette soirée. Je vous remercie de me faire part de votre intention de nous aider afin d'une part d'être informé de l'organisation et de nous permettre de préparer des plannings.

A bientôt de se revoir,
Amitiés
Jacques FLATIN

LE MOT DE SYLVIE

Afin de me faciliter la tâche et d'éviter des pertes de temps inutiles je vous remercie de m'adresser le règlement de votre cotisations 2020 à IGNY. La première permanence sera ouverte le samedi 4 avril prochain de 10h30 à 12h30 au local de l'AMP.

Vous pourrez y retirer le cadeau traditionnel.

Je vous rappelle que nous avons besoin, si cela n'est pas déjà fait, de votre photo pour compléter le trombinoscope de notre association.

Bonne soirée
Sylvie